

Paudex, le 1er décembre 2011

## USPI INFO n° 20/2011

### Economie: le taux hypothécaire de référence diminué à 2,5 %

L'Office fédéral du logement a publié ce matin le nouveau taux d'intérêt de référence applicable aux contrats de bail. Ce taux est en baisse de 0,25 % par rapport à la dernière publication et se situe désormais à 2,5 %.

Le taux d'intérêt moyen, valeur au 30 septembre 2011, a diminué par rapport au trimestre précédent, passant de 2,51 % à 2,45 %. Le taux d'intérêt de référence déterminant pour les loyers est donc désormais de 2,5 %, compte tenu des règles de l'arrondi commercial applicables depuis aujourd'hui, selon la décision prise par le Conseil fédéral le 26 octobre 2011 (modification de l'OBLF).

Le prochain taux sera communiqué le 1<sup>er</sup> mars 2012.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS  
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire



Olivier Rau